

*Anciens combattants*

l'Angleterre pourrait très bien ressembler à une description du Canada qu'aurait faite à cette époque un soldat de retour d'Espagne. Je vais la lire, car je crois que ce passage renferme un contraste saisissant entre la société anglaise telle que vue par Orwell en 1939 et les nuages, qui, il le savait, s'annonçaient à l'horizon. Je cite:

J'ai retrouvé l'Angleterre que j'avais connue dans mon enfance: les tranchées de chemin de fer émaillées de fleurs sauvages, les prés verdoyants où paissent et méditent de grandes chevaux luisants, les ruisseaux paisibles bordés de saules, le flamboiement vert des ormes, les pieds-d'alouette dans les jardins des cottages; et puis encore l'immensité déserte et tranquille des alentours de Londres, les péniches glissant sur les rivières miroitantes, les petites rues familières, les affiches annonçant les matches de cricket et les épousailles princières, les hommes en chapeau melon, les pigeons de Trafalgar Square, les autobus rouges à impériale, les policiers en bleu—tout cela endormi du profond sommeil où est plongée l'Angleterre, sommeil dont je crains parfois que nous ne puissions sortir que par le grondement de tonnerre des bombes.

Ces mots ont été écrits avant le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale. L'auteur, qui s'était battu en Espagne et avait vu l'horreur des conflits politiques qui déchiraient ce pays, avait compris que son propre pays, ses compatriotes se complaisaient dans la béatitude et ne se rendaient pas compte que la guerre était imminente entre ceux qui croyaient aux institutions démocratiques et ceux dont les convictions étaient à l'opposé.

Les Canadiens dormaient peut-être alors d'un sommeil encore plus profond que les Européens, qui étaient beaucoup plus près du cœur du conflit. Les Canadiens qui sont allés se battre en Espagne et qui sont revenus en disant «les mesures d'apaisement ne donneront rien, il s'agit d'une force qu'il faut combattre avec des fusils parce que les mots ne l'atteignent absolument pas», les Canadiens qui ont perdu la vie—il y en a eu des centaines—et les centaines d'autres qui furent blessés furent considérés au Canada officiellement comme des hors-la-loi; mais pour beaucoup, ils étaient en réalité des héros.

● (1720)

Bon nombre d'entre eux ont ensuite servi pendant la Seconde Guerre mondiale. Un grand nombre n'ont pas pu le faire à cause de la gravité de leur état, mais ce qu'ils ont tous en commun, c'est que, parce qu'ils ont participé la guerre civile d'Espagne, aux batailles de Jarama, de Brunete, de Quinto, de Belchite, de Fuentes de Ebro, de Teruel, des Retraites et de l'Ebre, le rôle qu'ils ont joué ne sera jamais aussi bien connu que celui des Canadiens qui sont morts «officiellement» pour leur pays. Ne peut-on pas cependant affirmer que leur lutte en Espagne pour la démocratie est tout aussi valable à l'heure actuelle que la lutte officielle des Canadiens qui ont tant donné pendant la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée et de ceux qui continuent à risquer leur vie pour maintenir la paix partout dans le monde?

**M. John Campbell (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires des anciens combattants):** Monsieur l'Orateur, le député a prononcé un discours très éloquent pour une cause que je considère comme fort valable. Je suis très heureux de pouvoir commenter la motion présentée par le député de Broadview-Greenwood (M. Rae). Cette motion demande que le gouvernement envisage l'opportunité d'accorder des prestations d'anciens combattants aux Canadiens membres des

Forces républicaines loyalistes ayant combattu en Espagne entre 1936 et 1939. Le libellé de la motion indique que le député comprend très bien qu'il existe certains facteurs dont il faut tenir compte et que le gouvernement doit examiner très attentivement avant de décider s'il convient de faire ce que propose la motion.

Le gouvernement actuel a réfléchi sérieusement à la question, tout comme les gouvernements précédents.

**M. Benjamin:** Dans ce cas, faites quelque chose.

**M. Campbell:** Avant son décès prématuré, l'honorable Dan MacDonald s'était penché sérieusement sur cette question, à l'instar du député de Victoria (M. McKinnon) ministre du précédent gouvernement, et du ministre suppléant actuel, le ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne). Ces trois ministres ont été appelés à étudier cette question.

Je suis sûr qu'ils y ont réfléchi sérieusement et, pourtant, aucun d'entre eux n'a jugé bon de recommander que les membres de la brigade Mackenzie-Papineau bénéficient des allocations destinées aux anciens combattants en vertu de la charte des anciens combattants.

On peut certes louer ces hommes d'être allés en Espagne pour combattre le fascisme. On peut applaudir à leur courage face à un ennemi mieux préparé au combat et mieux équipé. Ils furent de valeureux soldats et les Canadiens en général tiennent pour héroïque la performance de la brigade Mackenzie-Papineau. La population espagnole est sûrement reconnaissante du rôle qu'a joué la brigade internationale. Le nouveau gouvernement du pays a, je pense, publiquement remercié tous ceux qui ont joint les rangs de cette brigade. Cependant, le fait incontestable c'est qu'ils étaient des «combattants de conscience», des francs-tireurs en guerre contre le fascisme, et en bonne logique la Chambre ne peut pas demander de les traiter sur le même pied que ceux et celles qui ont revêtu l'uniforme du Canada ou qui, dans certains cas, ont combattu pour des pays alliés en temps de guerre.

Voyons un peu les attributions du ministère des Affaires des anciens combattants. Il y a tout d'abord l'obligation de commémorer la mémoire de ceux qui sont morts au service du Canada. C'est pour cette raison que, chaque année au mois d'avril, on voit sur la crête de Vimy des Canadiens venus rendre hommage à ceux qui ont perdu la vie dans les carnages de la Première Guerre mondiale.

Le 11 novembre de chaque année, les Canadiens marquent un temps d'arrêt pour penser à leurs compatriotes tombés au champ d'honneur. Le ministère des Affaires des anciens combattants a des programmes existants ou en préparation qui ont pour but de rappeler au pays les sacrifices consentis durant les conflits auxquels nous avons pris part. Les associations d'anciens combattants comme la Légion royale canadienne et celles qui sont affiliées au Conseil national des Associations d'anciens combattants exercent une action d'appui à la cause des anciens combattants et commémorent leurs sacrifices.

Il y a à peine plus d'une semaine, le ministre suppléant des Affaires des anciens combattants a fait un pèlerinage en Extrême-Orient pour honorer la mémoire des Canadiens tués pour la défense de Hong-Kong, ou tombés victimes de leurs années de captivité.